

Commune de Crach
Lieu dit « Kergurione »

Enquête publique portant sur la délimitation du domaine public maritime
au droit de la propriété cadastrée YC 130 et 131.

Réunion sur les lieux en date du mercredi 7 novembre 2018 à 16h00.

Cette réunion, initialement prévue le 8 novembre à 14h00, a été avancée à la demande de M. Daury pour des impératifs professionnels.

Personnes présentes :

- Monsieur Richard Daury, propriétaire de ces parcelles et demandeur de la délimitation.
- Madame Marie-Christine Daury, propriétaire en indivision de la parcelle YC 130.
- Monsieur Jean-Loïc Bonnemains, Maire de Crach.
- Monsieur Jean-Paul Boléat, commissaire enquêteur.
- Madame Chantal Courtet, DDTM.
- Monsieur Philippe Poëncier, DDTM.

Discussions

Monsieur Daury présente les lieux au commissaire enquêteur.

La DDTM précise que la limite indiquée dans le dossier d'enquête correspond à la limite du cadastre de 1831.

Monsieur Daury produit deux plans, dont un de 1897, qu'il a trouvés récemment et qui font référence à un arrêté du 9 mai 1856 autorisant la construction du mur soutenant le terre-plein situé le long de sa propriété.

La DDTM n'ayant jamais eu connaissance de ce plan, il est demandé à M. Daury de lui fournir l'arrêté de 1856 afin d'en connaître le contenu.

M. Daury indique qu'il remettra une note synthétique au commissaire enquêteur avant la fin de l'enquête publique.

Fin de la réunion.